



être licencié économique à la place d'un autre

Par **Alisa**, le **22/08/2016** à **19:16**

Bonjour,

Mon employeur a décidé de procéder à un licenciement pour motif économique.

La procédure vise une de mes collègues arrivée juste 4 mois après moi dans l'entreprise (même rémunération et même contrat de travail CDI)

Ma collègue préfèrerait rester, et moi je préfèrerai partir.

J'ai donc demandé à mon employeur de me licencier à sa place mais il a refusé parce qu'elle ne serait pas consciencieuse et assidue au travail, contrairement à moi.

(affirmation s'appuyant seulement sur les dires de collègues malintentionnées et qu'il n'est jamais venu lui-même contrôler depuis un peu plus de trois ans)

Est-il en droit de refuser ma demande ?

Merci d'avance

Par **Lag0**, le **22/08/2016** à **19:26**

Bonjour,

Oui, c'est l'employeur qui fixe les critères de choix pour les licenciements économiques.